LE CANADA

ET LES INTÉRÊTS FRANÇAIS

LIBRAIRIE DU CLERGÉ
J. P. GARNEAU,
6 rue de la Fabrique, Quebec

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

BEAUGENCY. — IMP. J. LAFFRAY.

LE CANADA

ET

LES INTÉRÊTS FRANÇAIS

PAR

LE VICE AMIRAL DE CUVERVILLE

PROPRIETE DES
PERES OBLATS
EGLISE ST. PIERRE
MONTREAL

PARIS
LIBRAIRIE AFRICAINE & COLONIALE
JOSEPH ANDRÉ ET Cie
27, RUE BONAPARTE, 27

1898

FC
132
.C375
1898

Maison générale des Oblats de Marie-Immaculée

28 mai 1898.

PROPRIETE DES
PERES OBLATS
EGLISE ST. PIERRE
MONTREAL

Monsieur l'amiral,

Votre étude sur le « *Canada et les intérêts français* » est admirable et, si le gouvernement français voulait bien faire sienne l'idée patriotique que vous y émettez, nous serions forts et puissants avant longtemps.

Je me permets de signaler à votre bienveillante attention la brochure de M. l'abbé Gaire (1) qui a mis à exécution, en ce qui le concerne, ce que vous recommandez à la Bretagne. Que n'ai-je plusieurs apôtres-colonisateurs comme cet infatigable abbé lorrain qui a fondé trois paroisses ? Vous avez peut être en votre possession la bro-

---

(1) *La question des Écoles catholiques et françaises du Manitoba* (Canada) : Appel à la France et à la Belgique par M. l'abbé J. Gaire à Armentières (Nord) France.

chure de M. le sénateur Bernier (1) : je vous l'envoie en tout cas.

Ce que vous dites de la représentation de la nationalité franco-canadienne à l'assemblée fédérale et des dangers que nous ferait courir son amoindrissement est tellement vrai, que l'on devrait transcrire vos paroles en lettres d'or et les afficher partout dans la province de Québec et en France.

Québec a besoin du Manitoba et la France catholique devrait les aider tous les deux.

De grâce, faites réimprimer votre travail et répandez-le partout.

La trappe de Notre-Dame-des-Prairies (2) va de progrès en progrès. On y a récolté une année près de *dix mille boisseaux de blé;* il y a là une industrie laitière. — Au *Lac des chênes* (*Oak Lake*) il y a un groupe canadien-français, et trois groupes français et belges à la grande Clairière Saint-Jean, Saint Maurice, Saint-Raphaël, fondations de M. l'abbé Gaire. — Le groupe La Rol-

---

(1) *Le Manitoba, champ d'immigration* par Alfred Bernier, surintendant de l'Instruction publique (Section Catholique) dans la province de Manitoba (*Ottawa*-1887).

(2) Établissement des R. R. P. P. trappistes français à Saint-Norbert (neuf milles environ de Winnipeg).

landerie-Saint-Hubert s'est émietté; mais il y a là le germe d'une belle paroisse; quelques petits propriétaires y réussissent très bien. — Nous avons encore le groupe français de Fannystelle et les groupes de Notre-Dame-de-Lourdes et de Sainte-Claude, deux paroisses fondées par Dom Benoit des chanoines réguliers de Saint-Antoine de l'Isère.

Ajoutez à cela plus de vingt paroisses canadiennes dont chaque curé a été le fondateur courageux et infatigable.

Notre vitalité est grande et si la question des écoles peut entrer dans une phase d'apaisement et d'amélioration, nous allons nous développer et nous fortifier rapidement.

Chaque famille française qui nous arrive est un trésor précieux pour nous et elle n'est pas perdue pour la France parceque c'est une extension de son influence même sous le drapeau britannique.

Si j'avais des ressources, je multiplierais les œuvres, je convertirais tous mes sauvages païens, je fonderais des institutions nouvelles, et surtout j'établirais de nouvelles paroisses disséminées un peu partout dans le Manitoba. . . . . .

Que Saint Michel nous protège!

Veuillez agréer, Monsieur l'amiral, l'expression

de mon reconnaissaut souvenir. Je bénis de grand cœur votre chère famille . . . . . .

† ADÉLARD, O. M. I.,
Archevêque de Saint-Boniface
(Manitoba-Canada).

Pour obeir à cette voix trop bienveillante, mais si autorisée, l'auteur de cette étude la livre de nouveau à l'impression; puisse-t-elle contribuer au développement de nos établissements du Nord-Ouest Canadien; puisse-t-elle aussi engager quelques âmes généreuses à venir en aide au vaillant archevêque de Saint-Boniface dans sa lutte pour le développement des écoles catholiques et françaises du Manitoba!

Paris, 3 juin 1898.

Vice-amiral DE CUVERVILLE.

LE CANADA

ET LES INTÉRÊTS FRANÇAIS

Le merveilleux développement de la race française au Canada, l'influence qu'elle exerce, les destinées qui l'attendent, s'imposent à l'attention de la France.

D'après le recensement de 1891, le chiffre total de la population du *Dominion* est de 4,823,344 habitants; le recensement de 1881 accusait 4,324,810.

Lors du désastreux traité de Paris, en 1763, nous laissions environ 65,000 Français au Canada; ils dépassent aujourd'hui *deux millions* dont sept-cent-cinquante mille ont émigré aux États-Unis. Or, le chiffre des Français de toutes

provenances, Canadiens, Acadiens, Louisianais, Français immigrés, paraît pouvoir être fixé à 2,400,000 âmes sur le continent américain, à savoir : province de Québec, 1,200,000; — autres provinces du *Dominion*, 250,000; — États-Unis du Nord-Est, 400,000; — États-Unis de l'Ouest (*Montana* et *Dakota*), 350,000; — le reste, y compris la Louisiane, 200,000. En 1881, les Français de toutes provenances comptaient environ 1,900,000 âmes; en dix ans, ils auraient ainsi progressé de 500,000 âmes. Cette situation et le progrès qu'elle accuse sont dus, on le voit, presque exclusivement aux Canadiens ainsi qu'aux Acadiens, et l'on juge dès lors de l'importance de leur rôle pour le maintien et pour le développement de l'influence française par la conservation de notre langue, j'ajouterai de nos mœurs.

Les Canadiens Français croissent rapidement en nombre au Canada; ils s'étendent au-delà de leurs frontières et se déversent sur les États limitrophes. M. Blaine nous disait en 1881 que les anciens « États puritains » ne tarderaient pas à être peuplés en majorité de Canadiens Français et d'Irlandais catholiques. Il avait raison : la grande émigration canadienne aux États-Unis ne date que de la fin de la guerre de la Sécession, 1864, et déjà les Français sont assez

forts dans le Maine pour avoir réussi à pénétrer jusque dans la législature de l'État ; ils commandent la majorité *étrangère* dans le Maine, dans le New-Hampshire, dans le Vermont. L'État de New-York est lui-même envahi : le comté de Clinton, nord de l'État de New-York, compte aujourd'hui 26,300 Canadiens Français sur une population de 55,000 âmes ; un grand nombre d'entre eux sont propriétaires de bonnes fermes et, dans les villages, ils ont presque tous à eux une petite maison et un acre de terre (l'*acre* vaut 40 ares 46 centiares) ; l'élément américain diminue rapidement chaque année.

Malgré les résistances d'un élément anglais, tenace, hostile, les Canadiens Français se sont infiltrés partout dans les comtés d'Ontario limitrophes de la province de Québec et ils continuent de marcher vers l'Ouest. Les États du Michigan, du Dakota, du Montana, en contiennent un grand nombre.

Ces mouvements ne s'opèrent pas d'ailleurs par émigrants isolés, mais bien par groupes conservant religieusement cette admirable organisation de la *paroisse canadienne* qui a été et qui reste la sauvegarde de la nationalité.

Ce que nous venons de dire des Canadiens Français s'applique aux Acadiens, toute proportion de population gardée. Les Acadiens

de l'Est envahissent, eux aussi, le Maine. Dans la vallée de la Madawaska, il y a déjà douze belles *paroisses françaises*, comptant au delà de 18,000 âmes.

Dans l'espace de trente ans (recensements de 1861 à 1891), les Acadiens Français se sont accrus de 66 o/o et forment aujourd'hui plus de la moitié de la population catholique du New-Brunswick.

Au reste, voici comment un grand journal de New-York, *The Commercial Advertiser*, appréciait déjà en 1890 ce mouvement franco canadien :

« Les habitants du Canada débordent par « dessus nos frontières. La victoire remportée « par les hommes de race anglaise dans les « plaines d'Abraham (Québec), est vengée par « les femmes de la race de Montcalm. La Nou- « velle-Angleterre est vaincue. Les essaims déta- « chés de la ruche française prennent possession « du terrain. Les descendants des « *Pilgrims* » « multiplient moins rapidement que leurs an- « cêtres, se raréfient d'année en année. Les « jeunes gens de la Nouvelle-Angleterre suivant « le fameux conseil d'Horace Greely s'en vont à « l'ouest, au sud, partout, pour échapper à la « concurrence des nouveaux venus dont l'acti-

« vité dépasse la leur et qui semble avoir pour « mission de couvrir la terre d'Amérique.

« La Nouvelle-Angleterre des aïeux est en « train de disparaître. »

En définitive, par le seul fait de leur natalité supérieure et sans que l'immigration leur vienne en aide, — d'année en année, les Canadiens français dépassent en accroissement l'élément anglais dans la province de Québec ; ils envoient des colonies nombreuses et grandissantes dans la province voisine d'Ontario et plus encore sur la frontière riveraine des États-Unis où ils pénètrent à rangs serrés jusque dans les territoires manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre. Ils ne reculent d'ailleurs devant aucun sacrifice pour conserver leur religion et leur langue, et le succès couronne partout leur persévérance. A l'encontre des Irlandais et des Allemands qui s'assimilent promptement aux Américains, ils conservent l'esprit de clan, se tiennent ensemble, suivant l'expression de M. Chamberlain, ne parlent entre eux que leur langue, bien que possédant généralement les deux langues, — se cramponnent à leurs coutumes et à leurs traditions.

Malgré les craintes qu'inspirait aux hommes d'État Canadiens-Français l'émigration vers les États-Unis, cette émigration a produit des re-

sultats considérables (1). Loin d'être perdus pour leur pays d'origine, les émigrés sont un secours et un sérieux élément d'influence. Au reste, tant que la femme canadienne restera française, ses enfants resteront français. Les garçons élevés aux États apprendront l'anglais pour le commerce et les relations sociales, mais le français demeurera la langue du foyer domestique et des relations intimes de la famille. On conçoit dès lors l'importance qui s'attache à la création et au développement des écoles françaises ; les relations constantes avec le Canada et l'action bienfaisante des Sociétés de Saint-Jean-Baptiste, fondées pour le maintien de la nationalité canadienne, sont aussi pour les émigrés une grande force de résistance.

---

(1) Toutefois l'heure est venue de diriger toute l'émigration Canadienne-française vers les territoires fertiles du Manitoba afin d'y fortifier le petit groupe qui lutte si vaillamment pour la conservation de sa langue, c'est-à-dire de sa foi et de sa nationalité ; Il y va de l'avenir de la race française au Canada. D'ailleurs le Manitoba offre aux Canadiens-Français des États-Unis un champ de rapatriement qui leur donnerait à eux et à leurs descendants un avenir plus solide que les hasards de la vie manufacturière comme le dit si bien M. Alfred Bernier dans son travail : « Le *Manitoba*, Champ d'Immigration. »

Vice-amiral DE CUVERVILLE.

L'émigration canadienne était le mouvement naturel d'un peuple qui, à défaut de colonies, et se sentant à l'étroit dans ses limites, poussait peu à peu son avant-garde vers les États-Unis. Mais voici que l'immense voie ferrée qui met en communication facile et rapide les Océans Atlantique et Pacifique, est venue apporter un nouveau facteur au développement canadien en livrant à la colonisation de magnifiques territoires.

L'historique de cette œuvre gigantesque est intéressante : on sait qu'en 1867 les principales possessions anglaises de l'Amérique du Nord furent groupées en confédération sous le titre de *Dominion of Canada*, sur des bases votées par le Parlement britannique et qui constituent l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord*. A l'origine, la Confération ne comprenait que la province d'Ontario (Haut-Canada), — la province de Québec (Bas-Canada), — la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Des motifs d'ordre politique conduisirent à cette époque le gouvernement de la Reine à faire étudier la réunion des possessions anglaises du Pacifique et de l'Atlantique par une voie ferrée située entièrement sur le sol de l'Amérique anglaise; cette voie était d'ailleurs la principale condition mise par la Colombie britannique à son entrée

dans le *Dominion*. Ce projet qui, de prime abord, rencontra bien des incrédules, fut l'objet de nombreuses discussions et l'œuvre ne fut commencée qu'en 1875, sous la direction immédiate du gouvernement. Mais les études du tracé n'avaient pas tardé à faire reconnaître qu'en dépit des difficultés que le passage des Montagnes Rocheuses et des Selkirks présentait à l'établissement de la voie ferrée, le pays parcouru offrait en richesses minérales, en terres cultivables, des ressources immenses qui assuraient l'avenir.

Dès 1870, la province du Manitoba (1), détachée des territoires du nord-ouest appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson, entrait dans la Confédération et la Compagnie d'Hudson cédait

---

« (1) Le Manitoba est une terre Canadienne. La Verandrie et ses fils, partis des Trois Rivières, en furent les premiers explorateurs. Sur les bords de la Rivière Rouge, nous pouvons, à l'égal des saines populations qui habitent la vallée du Saint-Laurent, réclamer nos droits de premiers occupants du sol; au jour des solennités nationales, nous pouvons, ici comme là-bas, évoquer les ombres de nos ancêtres, et célébrer leur mémoire sur le théâtre de leurs labeurs, dans les champs mêmes où ils ont moissonné leur renommée. »

Le Manitoba, par Alfred BERNIER,
Ottawa, 1887.

bientôt ses territoires au Canada; en 1871, la Colombie Britannique entrait à son tour dans le *Dominion* et, en 1873, l'île du Prince-Edouard suivait le mouvement; seule, l'île de Terre-Neuve restait et est restée jusqu'à ce jour en dehors de la Confédération.

L'entreprise gigantesque ainsi commencée par le gouvernement Britannique était alors mieux connue et mieux appréciée. Pour en hâter l'exécution, tout en la plaçant en dehors des compétitions politiques, il fut décidé qu'on la confierait à une Compagnie privée. La *Canadian Pacific Railway Company* fut organisée en 1881; elle s'engageait à achever la ligne dans un délai de dix années. Le réseau ferré du Canada oriental s'avançait déjà dans la vallée d'Ottawa, où l'exploitation des forêts de pins lui assurait un trafic important; c'est en se soudant à ce réseau que la Compagnie du Pacifique devait établir et exploiter une voie de 2,500 milles, dont le gouvernement construisait une section de 425 milles entre le Lac Supérieur et Winnipeg, et une autre de 213 milles de Port-Moody au lac Kamloops, dans la Colombie anglaise. Cette Compagnie recevait de nombreuses immunités et de grands privilèges; vingt-cinq millions de dollars en espèces et vingt-cinq millions d'acres de terres labourables lui étaient attribués; en outre, un em-

branchement de 65 milles, déjà en exploitation vers le sud, de Winnipeg à la frontière des États-Unis, lui était abandonné; — enfin, le chemin de fer, une fois terminé, devait rester la propriété de la Compagnie.

Grâce à ces concessions libérales, le travail fut vigoureusement poussé; 165 milles de chemin de fer étaient achevés entre Winnipeg et les Montagnes Rocheuses avant la fin de la première année. Pendant la seconde année, les rails avancèrent de 450 milles. La fin de la troisième année les trouve au sommet des Montagnes-Rocheuses et la quatrième année aux Selkirks, à près de 1,050 milles de Winnipeg. Pendant ce temps, les massifs Laurentien et Huronien, au nord et à l'est du Lac Supérieur, étaient entamés par la dynamite. Dès 1885, le Canada oriental et le Canada du nord-ouest communiquaient par une ligne continue et, à l'automne de 1886, l'immense voie était en plein fonctionnement. Les trois années qui suivirent furent marquées par un énorme développement de trafic; à l'heure présente la ligne est insuffisante. La Compagnie a établi et continue d'établir des lignes secondaires et des embranchements (1); ses

(1) Winnipeg doit être relié par un chemin de fer à la baie d'Hudson.

recettes, en 1890, ont atteint, dit-on, 16 millions et demi de dollars et ses profits, 6 millions un quart de dollars; elle ne recule d'ailleurs devant aucun sacrifice pour augmenter une exploitation qu'elle dirige avec une grande largeur de vues.

Le *Canadian Pacific Railway* est aujourd'hui la véritable route d'Europe au Japon et grâce aux magnifiques steamers rapides de 6,000 tonnes et de 485 pieds anglais de longueur (*Empress of India, — Empress of Japan, — Empress of China*) que la Compagnie a fait construire pour relier Vancouver au Japon et à la Chine, le trajet de Yokohama à Liverpool peut s'effectuer en vingt-et-un jours, ainsi que l'établit l'itinéraire suivant :

Départ de Yokohama (Japon) sur l'*Empress of India*, le 19 août 1891, à 8 h. 45 du matin. — Arrivée à Victoria (Vancouver), le 29 août à midi.

Départ de Victoria, le 29 août, à 1 h. 18. — Arrivée à Brockville, sur le Saint-Laurent, par un embranchement, le 1er septembre, à 9 h. 03 du soir, aprés un parcours de 4,508 kilomètres effectué en 70 heures 55 minutes. — Arrivée à New-York, par le *New-York Central*, le 2 septembre à 4 h. 23 du matin.

Départ de New York par la *City of New-York*,

le 2 septembre, à 6 h. 45 m. — Arrivée à Liverpool le 9 septembre, à 5 heures (traversée de l'Atlantique en 5 jours et 22 heures). DURÉE TOTAL DU PARCOURS : *Vingt jours et vingt et une heures.*

Ce service du transpacifique avait, d'après nos derniers renseignements, un départ toutes les trois semaines environ en été.

La ville de Vancouver, terminus actuel de la ligne sur la côte du Pacifique, remonte à peine à six années et déjà c'est une cité de plus de 15,000 âmes, pourvue de magnifiques établissements publics, de maisons confortables construites en pierres et en briques. Son port, commode et sûr, d'un accès facile en tout temps aux plus grands tirants d'eau, la met en communication par de nombreux steamers tant avec l'Extrême-Orient qu'avec la côte du Pacifique, de la Californie à l'Alaska. Un service quotidien de steamers fonctionne entre Vancouver et Victoria, ville de 15,000 âmes, capitale de la Colombie Britannique, située à la partie méridionale de l'île de Vancouver et distante de trois milles et demi d'Esquimalt où l'Amirauté anglaise a fondé un arsenal pourvu d'un magnifique *dry dock*. On sait que l'île de Vancouver renferme de nombreux gîsements de houille, principalement à Nanaimo, à 70,000 de Victoria, sur la côte

Est, et qui est aujourd'hui le centre d'un commerce étendu.

La construction du *Pacific Railway* a mis à découvert dans le district d'*Alberta*, à l'est des Montagnes-Rocheuses, des gisements de houille très étendus qui assurent aux établissements créés à l'ouest de Winnipeg, dans ces immenses prairies dépourvues de forêts, un combustible abondant et à bon marché. Les espèces varient, depuis les *lignites* de bonne qualité, qu'on rencontre dans la partie est du district, — jusqu'aux charbons *bitumineux* qu'on trouve à 25 milles à l'Ouest de Calgary, s'étendant jusqu'au village de Canmore; de ce dernier point jusqu'à Banff, c'est la région de l'*anthracite*, dont la qualité n'est pas pas inférieure aux meilleurs anthracites de Pensylvanie.

La vaste région qui s'étend de Winnipeg aux Montagnes-Rocheuses, et qui comprend ce que l'on appelle les *Territoires du Nord-Ouest* (Alberta, Saskatchewan et Assiniboia), — ainsi que le *Manitoba*, est devenue un vrai champ-clos de colonisation dans lequel toutes les races européennes se trouvent représentées; il n'est pas jusqu'aux Russes et aux Islandais qui ne soient venus y fonder des établissements prospères. La colonisation franco-canadienne s'est plus spécialement cantonnée dans le *Manitoba* qui paraît, au

reste, la province agricole la plus riche et la plus fertile. Winnipeg, la capitale, dont la population n'était que de 8,000 âmes en 1881, est aujourd'hui une ville de 26,000 âmes. Les Canadiens français sont plus particulièrement concentrés à Saint-Boniface, ville distincte située sur la rive droite de la Rivière Rouge, résidence de l'archevêque catholique, Mgr Taché (1), apôtre et âme de cette colonisation. On les trouve groupés sur les bords de la *Rivière Rouge* et de ses affluents, sur les bords de la *Rivière-aux-Rats*, — de l'*Assiniboine*, — de la *rivière qu'Appelle* et de la *Souris*; — sur les rives du *lac Manitoba*, — à la *montagne Cyprès* et sur les branches de la *Saskatchewan*. La force de l'élément français s'accroît par l'arrivée de quelques colons venus du Canada oriental et des États-Unis; mais pendant ce temps, sous l'impulsion énergique de la Compagnie du « Pacific Railway », — des Sociétés diverses et des nombreux agents qui opèrent dans le Royaume-Uni, un flot d'immigrants de race anglo-saxonne vient prendre possession des meilleurs territoires et mettre en échec la race latine. Aussi, les Cana-

---

(1) Aujourd'hui Mgr Langevin, le vaillant défenseur de la nationalité franco-canadienne.

V. a. DE C.

diens Français appellent-ils de tous leurs vœux une immigration française qui leur permette de lutter contre l'élément étranger, lequel menace de les noyer par le nombre et met en danger *leurs institutions, leur langue* et *leurs lois,* ainsi qu'en témoignent les efforts du gouvernement et de la législature du Manitoba pour abolir le régime des écoles séparées, c'est-à-dire pour faire disparaître la langue française.

Quand la Confédération des quatre provinces fut formée, en 1867, la province de Québec devait avoir 65 députés à l'Assembléc fédérale; c'était là sa garantie contre les empiétements des autres provinces. Aujourd'hui que les provinces confédérées sont au nombre de sept, auxquelles il faut ajouter les territoires qui ont obtenu dans ces dernières années une représentation aux *Communes,* le chiffre des députés est de 215, au lieu de 181; quand le Nord-Ouest sera colonisé, il y en aura 3 ou 400; que deviendra alors la nationalité franco-canadienne si, d'ici là, elle n'a pas fait de vigoureux efforts pour rétablir l'équilibre? C'est donc avec raison que M. Reclus écrivait à un Canadien Français :

« L'émigration franco-canadienne vers le Nord-
« Ouest est pour vous d'une importance capitale;
« travaillez-y de toutes vos forces..... Je crois
« très fermement à votre victoire en Amérique :

« vous avez une fécondité supérieure ; vous avez « plus de traditions et de meilleures que vos « voisins ; enfin, bien que protestant, j'estime « que le catholicisme sincère chez un peuple est « un brevet de longévité. Le protestantisme, « simple négation, n'est au fond qu'un émiette- « ment ; les nations qui s'y fient seront un jour « honteuses de leur chute. Puis, quand vous aurez « plus de nombre, le catholicisme pourra vous « aider à amalgamer peu à peu les catholiques « d'autres origines qui vous entourent.

« Mais vous aurez de mauvais jours à passer. « Le Nord-Ouest est la dernière ressource de « l'émigration en pays tempéré — la Sibérie à « part. Il faut donc vous attendre à le voir en- « vahir rapidement, par les Ontariens, les An- « glais, les Écossais, les Irlandais, les Améri- « cains, peut-être par les Allemands. Il se passera « là ce qui s'est passé lors de la colonisation de « l'Ontario : ce sera un semblant d'écrasement, « parce que cette invasion diminuera votre « nombre proportionnel dans le *Dominion*.

« Ce sera fini dans vingt ans. Il n'y aura plus « d'émigration ou fort peu vers l'Amérique et à « partir de ce moment vous croîtrez plus que les « autres. Les lois de la nature seront pour vous « et je ne doute pas que vous ne preniez lente- « ment l'ascendant.

« Ce qui s'est passé dans les cantons de l'Est, « ce qui se passe sur l'*Outaouais* est le symbole « de l'avenir. Seulement il est nécesssaire que « vous ayez partout un noyau. L'arbre grandira « tout seul. C'est pour cela que l'émigration ca- « nadienne vers le Nord-Ouest est, je le répète, « si importante. Jetez là-bas des îlots Canadiens « Français, Acadiens ou Français qui finiront « par se réunir et par être la terre ferme. Puis, « n'oubliez pas que chaque millier d'hommes qui « ne va point aux États-Unis ou qu'on rapatrie « figurera avec ses accroissements aux recense- « ments futurs. Il contribuera à vous mettre en « minorité moindre. C'est l'essentiel. Je vous le « redis, la colonisation rapide du Nord-Ouest « par les éléments dits Saxons vous rabaissera « soudain dans l'échelle proportionnelle, surtout « depuis 1881 ; vous ne serez pas 30 o/o. N'ayez « crainte ; votre tour reviendra. Mais pour que « l'arbre vienne, il faut planter. Qu'il ait seule- « ment des racines ; il s'élévera du taillis étranger « et finira par le dominer. »

On aime à rapprocher de ces lignes ce que l'ex-gouverneur général du Canada, lord Dufferin, disait en 1879 à l'assemblée législative de Québec en lui faisant ses adieux :

« Je ne crois pas que l'homogénéité des races « soit un bienfait sans mélange pour un pays.

« Certainement, un des côtés les moins at-
« trayants d'une partie considérable de ce con-
« tinent est la monotonie de plusieurs de ses
« aspects extérieurs, et, — selon moi, — il est
« heureux pour le Canada que sa prospérité dé-
« pende du travail commun de races différentes.

« L'action conjointe de divers éléments natio-
« naux donne à notre existence une fraîcheur,
« une variété, une couleur, une impulsion éclec-
« tique qui manqueraient sans cela; et ce serait
« une politique fautive d'essayer de la faire dis-
« paraître.

« Mes plus ardents désirs pour cette province
« ont été de voir sa population française jouer
« le rôle si admirablement rempli par la France
« en Europe.

« Arrachez de l'histoire de l'Europe les pages
« brillantes qui rappellent les exploits de la
« France ; retranchez du trésor de la civilisation
« européenne la part que la France y a appor-
« tée et quel vide énorme n'aurez-vous pas? »

Assurément, si les 750,000 Canadiens-Français qui ont émigré aux États-Unis étaient aujourd'hui dans le Manitoba, la question prendrait un tout autre aspect et l'avenir de la race française sur le continent américain serait assuré. Mais, si quelques uns de ces émigrés, égarés dans les centres manufacturiers américains et déçus des

espérances qui les y ont conduits, doivent faire retour à la mère-patrie, il serait chimérique de compter que le plus grand nombre abandonnera les situations obtenues au prix de grands efforts et de réels sacrifices. C'est donc vers la France que se tournent en ce moment les regards. Rappelant ce qu'écrivait en 1876 M. de Molinari dans ses *Lettres sur les États-Unis et le Canada,* les Canadiens nous posent cette question :

« Pourquoi l'émigration agricole de la Normandie et de la Bretagne qui a implanté au Canada une population saine et vigoureuse, ne reprendrait-elle pas un essor interrompu? La reprise de cette œuvre serait une éclatante réparation des abandons du siècle dernier. Il n'y aurait plus lieu de rappeler le triste épisode du drapeau français repassant les mers et laissant derrière lui une population aux abois. La France, d'ailleurs, ne trouverait-elle pas dans cette émigration vers les nouveaux territoires du Canada, un véritable soulagement à ses infortunes et à la situation présente de son agriculture? »

II

Pendant un récent séjour au Canada, j'ai voulu m'éclairer sur les avantages qu'une immigration française, choisie et formant groupe, pourrait retirer de la colonisation des nouveaux territoires. Mes investigations n'ont point été suffisamment approfondies pour que j'en puisse tirer autre chose qu'une indication utile ; rapprochées de ce que je sais de l'état présent de nos propriétés rurales en Bretagne et en Normandie, elles confirment cependant ce qu'écrivait, en 1886, M. E. Agostini, ancien commissaire général de l'Exposition internationale d'Amsterdam 1883, délégué du *Syndicat maritime et fluvial de France*, au Canada, en 1886. Dans un travail fort intéressant remis à M. Paul Casimir-Périer, député de la Seine-Inférieure, président du syndicat maritime, M. Agostini s'exprimait ainsi :

« C'est d'abord au point de vue des questions « agricoles que le Canada doit attirer la sérieuse « attention de la France. Il y a non seulement « un intérêt national à reconquérir pacifique- « ment l'ancienne influence de notre race dans « le Nouveau-Monde, mais là peut être aussi la « solution du problème économique qui ébranle « l'édifice social de l'ancien continent.

« L'agriculture européenne est menacée de « toutes parts. Il faut avoir vu ces immensités « qui n'attendent que la main de l'homme ; il « faut avoir parcouru ces territoires vierges, « ces plaines fertiles, ces vastes étendues, et, « en face de ce que les regards peuvent embras- « ser, avoir songé à ces autres immensités des « États-Unis, du Mexique, de l'Amérique du « Sud, de l'Australie, des Indes et de l'Afrique, « pour envisager la gravité de notre situation « agricole. Quand on pense au peu de soin des « détails, au manque de science des cultures « dans ces pays, il est facile d'apercevoir le « parti que des hommes compétents tireraient « d'une connaissance approfondie de ces con- « trées, s'ils voulaient se donner la peine de se « mettre sérieusement au travail et entreprendre « l'œuvre d'extension extérieure qui se mani- « feste chez tous les peuples soucieux de leur « avenir.

« Nous ne sommes pas de ceux qui condam-
« nent la politique coloniale ; mais doit-elle se
« cantonner uniquement dans les questions du
« Tonkin et de Madagascar, où le climat, les
« fièvres, des races non civilisées parlant des
« langues difficiles à transformer, une culture
« à laquelle nous sommes étrangers, sont autant
« d'obstacles à un développement rapide, à de
« prompts résultats pratiques ?
« Ne devons-nous pas également tourner nos
« yeux vers ces pays nouvellement ouverts, s'il-
« lonnés déjà de chemins de fer et de canaux,
« d'un climat plus sain, d'un sol propre à la cul-
« ture de nos contrées, sur lequel nous retrou-
« vons notre langue et des peuples issus de notre
« sang, qui offrent à nos capitaux et à notre
« commerce d'importants débouchés et de so-
« lides placements ?

« Le Canada, à plus d'un titre, doit compter
« dans notre politique extérieure et en évoquant
« le passé nous devons songer à l'avenir.

« Loin de nous la pensée de le voir de nou-
« veau faire partie de notre empire colonial ;
« l'indépendance l'attend. Sachons donc re-
« prendre racine dans cet immense pays et
« nouer avec lui des relations d'intérêt commun
« qui nous assureront, quand il sera devenu

« grande nation, un puissant auxiliaire de pros-
« périté.

« Les États-Unis appartiennent-ils à l'Alle-
« magne? Non, certes. Eh bien! sur une popu-
« lation de cinquante millions d'habitants, on
« compte, dans la République américaine, douze
« millions d'Allemands.

« Croit-on que ce n'est pas dans ce fait qu'il
« faut chercher la cause de l'accroissement pro-
« digieux de l'exportation des produits alle-
« mands aux États-Unis et l'influence de la race
« germanique de l'autre côté de l'Atlantique?

« A l'époque où nous vivons, la prépondérance
« d'un peuple ne se maintient pas seulement en
« s'ingéniant à tirer, à force de combinaisons,
« d'une terre surchargée d'intérêts et d'impôts,
« des revenus insignifiants, et à attendre der-
« rière des comptoirs le client que d'autres vont
« rechercher jusque chez lui; — ou bien, à se
« borner aux conquêtes de nouveaux pays dans
« lesquels la question d'honneur national engagé
« joue le principal rôle.

« Non. Il faut être plus pratique et faire
« promptement bon marché de cette vaine théo-
« rie qui prétend que l'émigration appauvrit le
« sol natal au profit des nations étrangères vers
« lesquelles elle se dirige.

« N'est-il pas étrange d'entendre émettre de

« pareilles idées qui ne peuvent être qu'une « excuse à notre apathie?

« L'émigrant n'est-il pas le plus puissant pro- « pagateur des idées d'un peuple, le plus grand « zélateur de son influence et le plus sûr des « commis-voyageurs pour ses produits? N'est-ce « pas lui qui a développé le commerce de l'Alle- « magne et qui aide chaque jour au relèvement « de l'Italie?

« Faisons donc une bonne foi justice de ces « préjugés indignes d'une nation dont l'intelli- « gence peut se créer partout la place qui lui « est dûe; d'une nation que sa production étouffe « et qui ferait croire qu'elle dégénère en n'al- « lant pas prendre son rang parmi celles qui « marchent hardiment à l'encontre des obsta- « cles que le progrès et la civilisation semblent « opposer à ceux qui se refusent à voir la lumière « et veulent résister au courant qui entraîne le « monde.

« Nos capitaux dorment ; notre agriculture « demande à des droits protecteurs un dernier « souffle de vie; notre commerce périclite; notre « industrie déborde; et nous ne réagirions pas? « Allons donc! que les plus découragés, au lieu « de se lamenter sur l'asphalte de nos boule- « vards, parcourent le globe; ils y recueilleront « la conviction qu'il y a place partout pour l'élé-

« ment français et qu'il suffit de vouloir pour « pouvoir reconquérir le terrain que nous avons « perdu.

« Mais revenons à la question spéciale qui « nous occupe : En France, comme dans les « pays voisins, la situation agricole est deve- « nue critique; c'est en vain que des hommes « compétents cherchent des solutions. Plus l'on « va, plus le péril grandit, et moins efficaces « sont les palliatifs appliqués à une question « qui semble sans issue.

« Le prix des terres s'est sans cesse accru, « grevant les produits d'un énorme intérêt de « capital que viennent encore grossir l'impôt « foncier et d'onéreux engrais devenus partout « indispensables.

« Puis, les travaux de drainage et d'irriga- « tion, l'entretien de bâtiments qui ont déjà « fait un long service, l'exigence de la main- « d'œuvre; en un mot, un ensemble défectueux « dont quelques parties pourraient être amé- « liorées mais dont la base ne saurait être ni « changée, ni modifiée, — constituent réelle- « ment le siège du mal qu'il est impossible de « vaincre en s'acharnant à l'attaquer de front.

« Triple complication de la valeur des terres, « de l'impôt et de l'engrais.

« Comment, en effet, les productions de notre

« sol pourraient-elles lutter contre celles de « pays nouvellement ouverts, où une terre fer- « tile qui n'aura besoin d'aucun amendement « pendant de nombreuses années, quelque cul- « ture qu'on y fasse, est offerte, soit en conces- « sion gratuite, soit à des prix nominaux dont « l'intérêt de la valeur est négligeable et qui de « plus n'a à supporter aucun impôt?

« Dégrevés de ces trois lourdes charges, les « plus importantes de notre agriculture, il n'est « pas étonnant qne les produits d'outre-mer « viennent, jusque sur nos marchés, faire à nos « propres produits une concurrence que nous « sommes impuissants à soutenir.

« Ainsi, par exemple, pour ne parler que du « blé, un hectolitre porté du fin fond du Nord- « Ouest Canadien va parvenir à Liverpool à « un prix qui laisse encore une importante « marge pour défier les droits protecteurs les « plus exagérés qu'un Parlement pourrait « voter. »

Ces considérations sont frappées au coin de la vérité et du bon sens. J'ajouterai que des bâtiments spéciaux désignés sous le nom générique de WHALEBACK STEEL VESSELS (Navires en acier, *dos de baleine*) ont déjà fait leur apparition sur les grands lacs de l'Amérique pour y prendre les grains des régions si fertiles et si

riches que les chemins de fer mettent en communication directe avec ces mers intérieures. Leurs dimensions, leur solidité, leurs qualités nautiques, sont suffisantes pour leur permettre de traverser l'Atlantique et d'apporter leurs chargements en Europe sans transbordements. Le « Wetmore » a traversé en 14 jours l'Océan au mois de juillet 1891 et a débarqué à Liverpool trentre-quatre mille cinq cents hectolitres de blé chargés à Duluth (port de l'État du Minnesota situé au S.-O. du Lac Supérieur, à 159 milles au N.-E. de Saint Paul). Nous avons visité au Sault « Sainte-Marie », l'un de ces navires, dont voici le signalement : Longueur, 81^{m}; largeur, 11^{m}; creux, 6^{m}70. Sa cale avait une capacité de 2,940 mètres cubes; avec un chargement de 24,354 hectolitres de blé, son tirant d'eau était de 4^{m}20. Les fonds de ces *Whalebacks* sont plats; la forme générale du navire à l'extérieur est celle d'un long fuseau, l'avant se relevant en pointe comme un cigare; le pont, arrondi comme un dos de poisson, est surmonté à l'arrière d'une superstructure renfermant les logements et les appareils à gouverner. La machine se trouve tout à fait à l'arrière, au-dessous de la superstructure; la dépense de combustible est de 12 tonnes 1/2 par jour; les qualités nautiques et la vitesse paraissent très

satisfaisantes; bref, il y a là toute une révolution en perspective dont les producteurs de grains au Canada et aux États-Unis bénéficieront largement.

Que pourrait notre activité nationale contre l'étranger, qui, de plus en plus perspicace, tend à diminuer sans cesse les charges de sa production manufacturière et agricole?

Comment est-il possible à notre agriculture d'arrêter le mal qui la dévore et qui menace l'édifice social?

Tel est le problème que s'est posé comme tant d'autres M. Agostini et voici comment il le résout :

« Il y aurait utopie à tenter une lutte directe « avec les produits d'outre-mer. Les armes sont « inégales et malgré nos plus intelligents efforts « nous ne saurions l'emporter.

« Mais les pays nouveaux se peuplent chaque « jour davantage. Des bras et des capitaux y « défrichent sans cesse des sols vierges; un jour « viendra, jour encore éloigné, très éloigné « même, où ces terres à cette heure sans va- « leur en auront acquis une; un jour viendra « où les exigences de grands États auront né- « cessité l'établissement d'impôts; un jour vien- « dra où le sol demandera des engrais; enfin où « les conditions générales de la vitalité des

« contrées peuplées avec densité s'imposeront à « ces pays comme elles s'imposent au nôtre ac- « tuellement.

« Pendant ce temps nos vieilles terres d'Eu- « rope auront insensiblement et graduellement « diminué de valeur relative; l'équilibre se « sera fait et des conditions normales de libre « et intelligente concurrence auront remplacé « l'inégalité d'aujourd'hui.

« Il s'agit pour nous, habitants de l'ancien « continent, de savoir léguer à nos descen- « dants une situation à l'abri de dangereuses « éventualités.. Il faut que nous conservions le « patrimoine de nos familles pour qu'il passe du « père au fils jusqu'à l'époque d'équilibre dont « nous parlons.

« Loin d'abandonner nos exploitations d'Eu- « rope, travaillons à les améliorer. Étudions « des transformations sages, prudentes, qui « nous permettent d'attendre patiemment. « Notre agriculture souffre, ne nous découra- « geons point. Ce n'est pas en présence d'une « maladie grave qu'on doit se laisser abattre. « Empêchons-là au contraire de devenir mor- « telle.

« N'est-il pas un moyen de contrebalancer « les malheureux effets des baux que tant de « fermiers épuisés ne payent plus, et notre

« agriculture ne pourrait-elle pas obtenir plus « avantageusement pour tous et pour elle-même « des produits que nous sommes sans cesse « obligés de livrer à la consommation à des « prix de plus en plus bas ?

« *Ce moyen se trouverait facilement par une « compensation territoriale dans les pays nou- « veaux.*

« Tel propriétaire agricole qui a, par exem- « ple, une terre en Europe d'une valeur de « 100,000 francs, ne lui en rapportant pas « 2,000, pourrait, divisant ses forces, faire au « Canada un placement foncier d'une valeur « égale à celle de sa propriété en France, et « cette exploitation nouvelle, même dans les « conditions rudimentaires où l'agriculture est « encore là-bas, lui rapporterait 7, 8, 9, 10 o/o « et plus.....

« Ce système de compensation présente à la « fois : 1° un placement de capitaux garantis « par la fertilité des terres et par leur valeur « croissante en raison de leur culture ; — 2° un « soulagement immédiat pour nos agriculteurs, « le calme d'une attente sans crainte ; et — « 3° peut-être enfin la solution d'une question « sociale des plus graves. »

Mais, nous dira-t-on, comment un propriétaire qui possède en France une terre dont il peut à

peine supporter les charges, trouverait-il des ressources pour acquérir et pour gérer une propriété nouvelle, à grande distance, au delà des mers ?

Où prendre la somme de ce placement que vous conseillez ? L'agriculture aurait besoin d'emprunter et d'emprunter à long terme et vous voulez qu'elle songe à des opérations lointaines qui peuvent être excellentes, mais qui sont hors de sa portée ? En outre, depuis longtemps on se plaint du dépeuplement des campagnes, depuis longtemps on cherche les moyens d'entraîner les ouvriers ruraux à retourner aux champs pour rendre à la culture les bras qui lui manquent, où prendrez-vous des auxiliaires pour aller défricher au loin et mettre en produit les terres nouvelles ? On aura beau préconiser l'application des instruments aratoires perfectionnés, la main et l'intelligence de l'homme seront toujours indispensables à une bonne production. — Or, pour que les hommes demeurent à la campagne et s'y multiplient, il faut qu'ils y trouvent *un travail de corps*, *un intérêt de cœur* et une *stimulation de l'esprit*, selon la formule du Dr Guyot. — Pour que l'ouvrier s'attache et se fixe à la campagne, pour qu'il s'y marie, y installe son ménage, sa famille, il faut qu'il voie une base de travail rénuméré par un

salaire qui lui permette de loger, de nourrir et de vêtir sa famille en travaillant avec énergie, avec intelligence, avec dévouement; il faut qu'un espoir d'aisance et de repos dans l'avenir luise à ses yeux, soit par les épargnes possibles, soit par la stabilité du groupe auquel il sera attaché.....

M. Agostini répond :

« Ce problème, loin d'être insoluble, a été, « de temps immémorial, résolu par le patriar- « cat rural, par l'association de la propriété et « du travail dans le partage des fruits de la « terre... — La rente de la terre est partagée « en trois : la part du propriétaire du sol, celle « du fermier et celle de l'ouvrier. On a voulu « faire la part de l'ouvrier trop petite; on l'a « dégoûté du métier et du village. On peut l'y « ramener. Les bras ne manqueront pas là où le « bien-être sera assuré, que ce soit dans la vieille « ou dans la Nouvelle-France . . . . . .

« Il est bon d'avoir le courage de l'avouer : « sans une prompte réforme, notre belle fortune « rurale déclinera de jour en jour; or, ce serait « d'autant plus déplorable, que nous entrevo- « yons la possibilité d'inoculer à nos agriculteurs « une vigueur nouvelle, de leur faire même ac- « quérir une prospérité que nos paysans et leurs « propriétaires n'ont pas encore connue . . .

« Ce qui manque au premier chef à notre agri-
« culture, c'est une institution de crédit combinée
« selon les besoins de cette industrie; différant
« complètement de toutes les autres branches
« de travail, elle veut être assise sur des bases
« particulières et non sur celles des établis-
« sements qui distribuent le crédit au com-
« merce, à la manufacture et à la marine mar-
« chande.

« En conseillant le système des compensa-
« tions territoriales que nous avons indiqué,
« nous n'avons songé ni à la fondation de vastes
« Sociétés agricoles, ni à l'expatriement complet
« de ceux que de sérieuses attaches retiennent
« en Europe, ni à l'*émigration isolée* de nos
« paysans sans travail et sans argent, émigra-
« tion pour laquelle ne sont point faites les races
« latines.

« Nos idées sont puisées dans l'étude d'un
« pays où notre race s'est déjà montrée fon-
« cièrement colonisatrice... Nous n'avons qu'une
« confiance très limitée dans la formation de
« grandes Sociétés de colonisation ou de ter-
« rains, comme il en pullule aux États-Unis et
« dans certains pays. Créées dans un but spécu-
« latif évident, elles n'ont fermé aucune plaie;
« elles en ont ouvert de nouvelles. Ce n'est pas
« dans de semblables aventures que l'agriculture

« française doit s'engager. Il y a pour elle, au « Canada, autre chose à faire. . . . . .

« Colbert avait compris que l'isolement serait « néfaste à notre développement au Canada ; « aussi donne-t-il les instructions les plus détail- « lées pour *grouper* les colons, non seulement afin « de se défendre contre leurs voisins ennemis, « mais aussi pour soutenir le moral de ceux qui « allaient ainsi fonder un pays nouveau et pour « les aider à supporter l'éloignement de la patrie.

« Là est le secret de la colonisation propre « à la race latine. A l'encontre de l'Anglais, de « l'Écossais, de l'Irlandais, de l'Allemand, le « découragement nous saisit vite quand nous « nous sentons sur la terre étrangère, loin de « nos foyers. Le travail solitaire n'est pas notre « fait. Nous avons besoin d'entrain. Il faut que « nous nous entretenions du pays dans notre « propre langue, que nous sentions autour de « nous des compatriotes, et cela est si vrai que « les Canadiens-Français ont conservé entre eux « le culte de l'ancienne mère-patrie, en même « temps qu'ils pratiquent un loyal attachement « à Sa Majestée Britannique.

« S'il y a des exemples de Français isolés, « établis dans le Nord-Ouest, nous n'engage- « rions pourtant pas nos compatriotes à se rendre « dans la Confédération pour s'y établir séparé-

« ment, à moins que, disposant de ressources « suffisantes, ils n'aient l'intention de se fixer « dans la province de Québec ou dans le comté « d'Essex (province d'Ontario), ou dans quel- « ques autres places où ils se retrouveraient « pour ainsi dire en France, la majorité de la « population étant canadienne-française. Dans « ces régions, un cultivateur peut, avec quelque « argent, trouver des terres déjà défrichées, des « fermes en rapport et s'y créer une belle exploi- « tation rurale, surtout en apportant dans ses « travaux la pratique d'une science agricole que « nos cultivateurs possèdent bien plus que l'agri- « culteur américain. »

C'est dans le Nord-Ouest Canadien, ainsi que le dit avec raison M. Agostini, que notre grande agriculture peut trouver une compensation à la situation critique qu'elle traverse en France. A l'aide de combinaisons multiples que l'on peut faire, soit avec le gouvernement fédéral qui a un représentant à Paris (10, rue de Rome), soit avec le chemin de fer du Pacifique-Canadien auquel, comme nous l'avons dit, a été octroyée une quantité très considérable de terres, on peut obtenir de grandes concessions territoriales sur lesquelles, en appliquant notre système de fermage ou de métayage, il est facile d'établir de superbes exploitations agricoles.

Que des propriétaires disposant de capitaux obtenus au besoin en hypothéquant une partie de leurs terres en France, se réunissent pour former, sur des points choisis et *prospectés* à l'avance, des groupes de colonisation, chacun opérant d'ailleurs pour son propre compte ; que ces propriétaires choisissent dans les familles de leurs fermiers actuels des hommes jeunes, vigoureux, actifs, ne redoutant pas le travail et qu'ils intéresseront au succès par une équitable répartition des bénéfices. Que tout étant bien préparé — car la préparation est indispensable ici à la réussite, — ils arrivent au Canada au commencement du printemps, moment favorable pour s'y installer et préparer les semailles. En moins de neuf années, non seulement ils seront rentrés dans leurs avances, tout en ayant joui d'un bien-être relativement supérieur, mais encore ils se seront assuré les moyens de faire marcher en France leur exploitation rurale. Tel est l'avis de tous les hommes compétents et désintéressés auxquels la question a été posée. La classe agricole est d'ailleurs la seule qui puisse, en ce moment, réussir au Canada, et partant, la seule qu'il faille solliciter.

Quelle que soit la classification adoptée pour les Colonies en peut les répartir en deux catégories :

1° Les *Colonies de peuplement* où la race française peut se livrer à la culture du sol, à l'exploitation de ses produits; où elle peut vivre et se développer dans un milieu favorable.

2° Les *Colonies d'exploitation* dans lesquelles la vie de l'Européen, en général, celle du Français en particulier, n'est possible qu'à des conditions déterminées, en tenant compte des exigences climatériques qui proscrivent d'ordinaire le travail manuel en tout ou en partie; ici, l'immigré ou le traitant peut apporter le concours de son intelligence, de ses capitaux, rarement celui de ses aptitudes physiques, Ce sont des colonies commerciales, qui peuvent conduire quelques privilégiés à la fortune, mais ne sauraient procurer cette natalité vigoureuse et puissante qui est, pour un peuple, la première des richesses, la garantie de sa prépondérance par l'extension de sa race.

A part quelques milliers d'hectares de terre en Algérie, en Tunisie ou en Calédonie, la France ne dispose plus que des Colonies du deuxième groupe et c'est là certainement une des causes de son amoindrissement en tant que chiffre de population. Ce n'est point par l'émigration, on ne saurait trop le répéter, qu'un peuple s'appauvrit, alors surtout que cette émigration s'opère dans les conditions qui viennent d'être indiquées.

Le Manitoba.

Située au centre même du continent Nord-Américain (*Winnipeg* est à 1423 milles de Montréal et à 1483 milles de *Vancouver*) la province du *Manitoba* comprend environ 74,000,000 d'acres de terres, presque partout d'excellente qualité : c'est la superficie de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande réunies. Sa population actuelle serait, d'après de récentes statistiques sujettes à caution, de 150,000 âmes dont 20,000 catholiques la plupart de langue française. Son sol est particulièrement favorable au peuplement par les colons de Bretagne et de Normandie. C'est là, comme nous l'avons déjà dit, que se trouvent groupés les Canadiens-Français émigrés vers les nouveaux territoires. Des noyaux de colons français s'y forment également et sont déjà en voie de prospérité, notamment à Sainte-Anne, Saint-Pierre-de-la-Rivière aux-Rats, à Saint-Malo, à Saint-Alphonse et à Notre-Dame-de-Lourdes. Près du lac Manitoba, plusieurs établissements français se livrent à l'élevage des bestiaux et à la fabrication du fromage et du beurre. Un établissement de trap-

pistes français (1) est en voie de formation à Saint-Norbert, à environ neuf milles de Winnipeg; les terres sont situées près du chemin de fer. A l'Ouest du Manitoba, un prêtre alsacien a fondé une paroisse maintenant florissante, située dans le voisinage du *Lac des chênes*. Plus loin un groupe de Français appartenant à l'aristocratie se livre à l'élevage du cheval, des moutons, et a introduit la culture de végétaux tels que la chicorée et la betterave; cette dernière plante croîtrait très bien dans ce pays et, avec quelque protection, pourrait devenir pour l'agriculture canadienne la source de profits considérables. Plusieurs autres centres où l'élément français tient une place honorable se trouvent encore plus à l'Ouest. Dans la Saskatchewan des métis Canadiens-Français occupent de belles terres et, avec le concours de Canadiens entreprenants, essaient de relever les ruines de leur nationalité. On sait que la rivière de ce nom, divisée en deux branches qui traverse cette région, est navigable sur un parcours de 1,500 milles. Dans le diocèse de l'Alberta, à Calgary et à Edmonton,

(1) Les RR. PP. trappistes ont actuellement quatre maisons en Amérique : à Tracadie (Nouvelle-Ecosse); à Oka (province de Québec); à Dubuc (Ohio) et à Gethsémani (Kentucky).

l'élément français est assez puissant et fait même équilibre à l'élément anglais; là aussi les terres sont fertiles et des colons affluent de tous côtés, même des États-Unis. La Compagnie agricole canadienne de fermes et de troupeaux a fait surtout d'immenses progrès.

Aux bons cultivateurs français qui se sentiraient l'énergie suffisante pour aller demander à ces pays nouvellement ouverts à l'exploitation une aisance qu'ils ne peuvent acquérir chez eux, on peut assurer sans crainte qu'ils trouveront pour les recevoir une population amie et bienveillante. Les moyens de communication sont relativement développés et faciles; les secours religieux et les ressources d'éducation sont assurés dans tous les grands Centres. Entre autres avantages qu'offre le Manitoba dont l'excellente qualité des blés est particulièrement prisée sur les marchés d'Amérique et d'Europe (1), c'est que la terre y est toute prête. Ici, point de forêts à abattre, d'arbres à brûler, de souches à déraciner; la prairie est vaste, il n'y a qu'à y promener

(1) Le Jury de l'Exposition internationale des meuniers qui vient d'avoir lieu à Londres, a décerné la médaille d'or au blé exposé par le gouvernement de la province du Manitoba comme étant le meilleur blé de l'univers.

la charrue. La facilité qu'on a d'employer les instruments perfectionnés rend la culture beaucoup plus prompte et beaucoup moins pénible que dans les anciennes provinces. Le rendement du froment est, en moyenne, de 20 hectolitres par hectare; les labours commencent en avril; en quatre mois, les moissons se développent et arrivent à maturité. A la facilité de la culture et à la fertilité, viennent s'ajouter l'excellence et l'étendue des pâturages. La salubrité de climat ne le cède point d'ailleurs à la fécondité du sol et, s'il y fait plus froid que dans la province de Québec, ce froid est plus facile à supporter parce qu'il est moins humide; il y tombe moins de neige et l'on peut ensemencer la terre d'aussi bonne heure que dans la région de Montréal. La saison d'été est très chaude et suffisamment longue pour permettre aux grains d'arriver, règle générale, à parfaite maturité. Parfois cependant des gelées précoces arrivent vers la fin d'août avant que le grain ne soit parfaitement mûr et causent de sérieux dommages; ces faits sont rares, mais il est prudent de les prévoir et d'être en mesure de supporter une mauvaise année.

Bref, le *Manitoba* est considéré non seulement au Canada, mais même aux États-Unis, comme l'un des futurs et meilleurs greniers d'une grande partie du Vieux et du Nouveau-Monde. Les cé-

réales ne sont pas les seuls produits qu'on récolte dans cette région ; les légumes et les fruits des climats tempérés atteignent leur maturité et un développement remarquable ; la prairie est, en outre, nous le répétons, éminemment favorable à l'élevage des animaux et les beurres et fromages sont déjà l'objet d'un commerce trés important. En 1891, le seul port de Montréal a exporté en Angleterre 1,349,993 boîtes de fromage...

Mais il est superflu d'insister sur des détails dont il appartient aux intéressés de contrôler l'exactitude ; les communications avec le Canada sont aujourd'hui faciles et cet intéressant pays n'appelle que la lumière et la publicité. Il est à noter que les familles françaises établies au Canada font preuve d'une fécondité qui n'est point inférieure à celle des Canadiens d'origine, et ce fait suffit à démontrer que la stagnation du chiffre de la population en France ne tient pas à la dégénérescence de la race. Nos pères ont défriché et colonisé la province de Québec ; la tâche était assurément plus ardue que celle qui s'offre à nous au Manitoba.

III

L'agriculture n'est pas la seule richesse du Canada; elle est la base d'une foule d'industries qui ne peuvent manquer tôt ou tard de se développer et qui, en décuplant la variété des ressources qu'offre le pays, multiplieront ses revenus. En outre, un pays où la nature offre en abondance les matières premières et les forces motrices est indubitablement appelé à un très grand développement industriel qui marchera avec l'accroissement de la population. Malgré les incendies fréquents et l'exploitation sans règle ni frein, les forêts du Canada offrent encore d'immenses ressources et l'industrie minière n'attend que des explorations plus complètes et des capitaux pour donner lieu à de grandes et très productives exploitations.

En 1890-91 la production totale de métaux et

minéraux au Canada a atteint vingt millions de dollars. Le chiffre total des exportations des mines canadiennes pour la même année a été de 5,782,437 dollars, ainsi répartis :

Québec, 1,397,077. — Ontario, 704,945. — Nouvelle-Écosse, 677,330. — Nouveau-Brunswick, 66,919. — Manitoba, 739. — Colombie-Britannique, 2,930,225. — Ile du Prince-Édouard, 568. — Nord-Ouest, 4,634. — Les minerais exportés par la province de Québec sont l'amiante et le cuivre. L'exportation de l'amiante, qui n'était en 1880 que de 24,700 dollars, a été en 1890 de 1,260,240 dollars.

Nous avons visité personnellement, avec le plus grand intérêt, les mines si riches de nickel de Sudbury, à 443 milles à l'ouest de Montréal. Deux établissements, l'un anglais, l'autre américain, exploitent actuellement ces gisements et transforment les minerais en saumons qui sont envoyés, les uns en Allemagne, les autres à New-Jersey (États-Unis), où, par des procédés tenus secrets, on les épure de tout alliage. L'avenir réservé au nickel donne une très grande importance aux gisements si riches et si étendus du Canada, et nous apprenons, avec une vive satisfaction, qu'une usine pour le traitement du nickel de provenance canadienne est en voie d'achèvement au Havre pour le compte d'une importante

compagnie qui exploitera les mines de Sudbury.

« Le commerce français, écrit encore M. Agostini, semble avoir une tendance à s'éloigner des colonies anglaises dont la prospérité, toujours croissante, devrait cependant nous attirer car le développement de la population rendra longtemps encore ces contrées tributaires des vieux pays pour les produits manufacturés. L'Angleterre ne peut pas plus à elle seule peupler ses immenses colonies, qu'elle n'est capable de les pourvoir de tous les produits dont elles ont besoin. On croit en France que le Royaume-Uni a dans ses propres colonies des privilèges considérables et exclusifs quant à l'entrée des productions qu'il importe, c'est-à-dire qu'il jouit d'un tarif spécial réduit, ou même de la franchise dans ses transactions avec ses possessions. C'est une erreur. L'autonomie des colonies britanniques est complète. Le seul avantage que l'Angleterre ait sur les autres nations c'est que l'administration est entre les mains de sujets d'origine anglaise, la plupart du temps, encore qu'au Canada, par exemple, des ministres de la Confédération soient Canadiens français ainsi que bon nombre de fonctionnaires et quantité de sénateurs et de députés...

Nous pouvons donc commercer avec les colonies anglaises aussi bien que l'Angleterre elle-

même, et avec le Canada mieux encore qu'avec aucune autre, puisque là les obstacles que l'on pourrait objecter à l'égard des autres colonies n'existent pas pour nous (1). Nous pouvons y correspondre dans notre propre langue, et nous y trouvons un tiers de la population de la même origine que nous ayant le très vif désir d'entrer en relations directes avec son ancienne mère-patrie. Il ne tient uniquement qu'à nous-mêmes d'occuper dans le commerce du Canada la place que nous pouvons facilement y prendre. Rien ne nous en empêche et tout nous y convie. »

On ne saurait mieux dire. Le chiffre d'affaires accusé par les douanes canadiennes pour les transactions directes avec la France est infime : dix millions de francs! Il n'est pas douteux qu'en réalité il ne soit plus considérable car il existe au Canada une consommation constante et très développée de *produits français ;* mais les rapports de la douane ne le font pas ressortir parce que ces produits, passant par l'Angleterre et importés par elle, arrivent au Canada avec la

---

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites un traité de commerce entre la France et le Canada est intervenu et les relations pourront se développer grâce à un service bien organisé de bâtiments à vapeur.

naturalisation anglaise. — Chose triste à constater, bon nombre de nos produits sont également importés par des steamers allemands! En tout cas, le chiffre d'affaires paraîtra bien minime sur une importation qui atteint six cent millions de francs. Nul doute que des relations *directes* entre les deux pays ne modifiassent, à leur avantage réciproque, la situation actuelle qui est véritablement lamentable ; les résultats probables sont assurément de nature à faire désirer l'établissement d'une ligne de vapeurs entre la France et le Canada (1).

On avait demandé à la Compagnie générale Transatlantique de créer, entre le Havre et Montréal, une ligne touchant en un point de la côte d'Angleterre. Les négociations entamées à ce sujet ont échoué; mais la question avait-elle été bien posée? A notre avis, ce n'est point une *ligne à passagers de première classe rapide* qu'il importe d'établir le plus tôt possible, mais bien une *ligne à émigrants et à fret*. Les paquebots rapides de New-York et les voies ferrées qui mettent ce port en communication avec le Canada, hiver comme été, suffisent aux passa-

(1) Voir la note ci-dessus.

gers de 1re classe et il paraît malaisé de leur faire concurrence. Mais, en présence de l'immense développement que vont prendre les relations commerciales du Canada, la Compagnie française, qui occupe une place si brillante sur le parcours d'Europe aux États-Unis, commettrait un *vrai suicide* en ne prenant pas dès aujourd'hui une place que les Allemands n'ont pas craint d'occuper. Si une Compagnie française qui avait tenté l'entreprise, a échoué, l'insuccès a tenu à des causes diverses étrangères au Canada; les frets de retour ont toujours été assurés.

La création d'un Comptoir d'Escompte français est non moins désirée et désirable au Canada; elle est nécessaire à l'œuvre que nous préconisons et devra se prêter aux nécessités spéciales de l'agriculture en tenant compte des besoins de notre immigration. Ce Comptoir devra être géré par les intéressés eux-mêmes et non par un représentant de nationalité étrangère.

CONCLUSION

En résumé :

Le merveilleux développement de la race française au Canada est on ne peut plus favorable à l'extension de notre influence sur le continent américain.

Cet accroissement d'influence peut et doit se traduire par des relations commerciales et autres, avantageuses aux deux pays.

La France est intéressée à favoriser ce développement ; — à empêcher que le petit groupe compact qui lutte si vaillamment pour la conservation de sa langue, de ses lois et de ses institutions, j'ajouterai de sa foi religieuse sauvegarde de sa nationalité, — ne soit absorbé par les États-Unis ou noyé dans le flot d'immigrants de race étrangère qui envahit les nouveaux territoires.

A défaut de *colonies de peuplement* qu'elle ne

possède plus, la France peut conquérir pacifiquement au Canada, à l'aide d'une émigration intelligente et groupée, ayant des ressources indépendantes, une situation excellente dont son agriculture profitera et qui accroîtra le chiffre de sa population demeuré stationnaire, arrêt constituant le plus sérieux des dangers; étant donnés les accroissements rapides des peuples qui nous entourent, l'arrêt est un déclin.

Pour faciliter cette émigration, la reprise de relations directes par la création d'une ligne de vapeurs ayant le Hâvre pour point de départ, s'impose. La *vitesse moyenne* est suffisante; ce qui importe, c'est la régularité du service, le confort désirable procuré aux passagers, l'abaissement des tarifs de passage, les facilités données aux transactions. De bons navires touchant à Liverpool et faisant un service régulier entre le Havre et Montréal pendant l'été (avec escale à Québec et aux Trois-Rivières), — le Hâvre et Halifax, ou mieux, Portland, pendant l'hiver, seraient assurés d'un fret de retour.

L'établissement au Canada de comptoirs exclusivement français, organisés pour faciliter les transactions agricoles, industrielles et commerciales, est de nécessité absolue.

Telles sont les conclusions des recherches et des études auxquelles je me suis livré pendant

un récent séjour au Canada ; elles sortent quelque peu de ma spécialité et je ne les formule qu'avec réserve ; mais rien de ce qui concerne l'influence et la prospérité de notre pays ne saurait me laisser indifférent, et j'ai pensé que le public spécial auquel mon travail est destiné accueillerait avec indulgence l'exposé sommaire d'une question qui, de l'aveu de tous les hommes compétents, s'impose à l'attention de la France.

Contre-amiral DE CUVERVILLE.

Crec'h Bleiz, 15 août 1892.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Un jeune et intelligent officier, d'un avenir plein d'espérances, que nous avions engagé à visiter le Canada pendant un congé et qui, depuis lors, a été ravi à l'affection des siens « par un de ces décrets mystérieux de la Puissance Divine devant lesquels la foi n'a qu'à s'incliner », M. le lieutenant de vaisseau Benoist, décrivait ainsi en 1893, la région qui nous occupe :

« Les territoires du Nord-Ouest Canadien, écrit Élisée Reclus, comprennent l'immense surface qui s'étend au Nord des États-Unis, entre les montagnes Rocheuses à l'Ouest et le lac Winnipeg à l'Est. La région méridionale doit seule intéresser la colonisation actuelle, car des milliers d'hommes peuvent encore y trouver place (1). La partie septentrionale ou Grand-Nord n'est pas, en général,

(1) Élisée Reclus, t. XV, p. 353.

habitable pour les blancs. La région méridionale est en quelque sorte déjà cadastrée; elle est divisée administrativement par des lignes géométriques et comprend une province : celle du Manitoba, et trois territoires : Assiniboine, Alberta, Saskatchewan. »

La superficie de cette région est d'environ un million de kilomètres et les espaces ouverts à la colonisation sont encore immenses quoique le courant d'immigration soit maintenant bien établi. Somme toute, c'est là toute la partie occidentale du bassin de Winnipeg, sauf une faible portion détachée par le 49° parrallèle, frontière de États-Unis à l'Ouest des Grands Lacs.

Ce bassin est une immense plaine s'élevant d'une pente insensible vers les Montagnes Rocheuses qui se dressent à l'Ouest, sans contreforts, comme une muraille. Les hauteurs qui, au Sud surtout et dans le bassin de la Saskatchewan, font saillie, sont peu élevées, peu nombreuses et n'enlèvent pas à ces terrains onduleux l'aspect de vastes espaces sans fin que, par une comparaison avec l'Océan, on appelle dans le pays : « le Large ». « Dans l'ensemble on peut considérer toute cette région comme formée de trois degrés à rebords parallèles qui se succèdent de la base des Rocheuses à la dépression de Winnipeg; 1,000 mètres, 500 mètres, 200 mètres :

telles sont les attitudes moyennes des trois marches de l'immense escalier. »

En voyageant dans ces étendues sans limites, on éprouve des sensations nouvelles : on voit peu à peu se dessiner les saillies de l'horizon, comme le navigateur voit insensiblement paraître les terres vers lesquelles il fait route. Sur les bords des lignes ferrées, autour des villages, les cultures de blé montrent leurs teintes dorées, puis c'est la plaine immense, couverte d'herbe haute et basse; de loin en loin s'élèvent, comme des îlots, les légères masses de verdure en massif. Là, plus qu'ailleurs, plus que dans les pampas légèrement vallonnées de l'Amérique du Sud, on éprouve la sensation de la mer. Rien ne limite la vue; à longue distance on découvre le convoi de chemin de fer avançant vers la station, prévenant à l'avance le voyageur qui, sans autre indication, peut gagner à temps la station.

En regardant de plus près, et sans entrer dans des descriptions géographiques, on peut partager le pays en trois régions d'après les altitudes précédemment indiquées.

La région de l'Ouest, qui s'étend parallèlement aux Rocheuses, a 1,000 mètres d'altitude et environ 700 kilomètres de large. Elle n'est pas boisée, est trop sèche pour la culture et, ne produisant qu'une herbe assez dure, n'est utilisable

que pour l'élevage; les propriétaires des immenses *ranchs* qui y sont établis, sont en général des américains qui ont débordé cette partie du territoire canadien en prolongement de leurs prairies. La limite s'avance jusque vers Regina, et constitue la partie méridionale du territoire d'Alberta et la partie occidentale du territoire de l'Assiniboine.

La région du Milieu, d'une altitude d'environ 500 mètres, n'a qu'une largeur de près de 350 kilomètres. Elle se raccorde avec la partie plus élevée de l'Ouest par un rebord régulier et s'arrête vers Brandon aux hauteurs qui bordent la vallée de la Rivière Rouge; elle est parsemée de bouquets d'arbres. Les bords du « Qu'Appelle » et de la « Souris » sont fertiles. Au Sud, les hauteurs qui forment le faîte entre les lignes du Winnipeg et du Missouri sont boisées et bien irriguées. Au-dessous du « Qu'Appelle » les pluies sont rares, mais heureusement tombent pendant l'été. Il faut que cette saison soit humide pour être bonne, au Nord et au Manitoba. La limite de cette bande forme la portion occidentale du territoire d'Assiniboine et la partie Sud occidentale du Manitoba.

Enfin, la région de l'Est et la vallée inférieure de la Saskatchewan n'ont qu'une altitude d'environ 200 mètres. Cette région se raccorde avec

la région précédente par les hauteurs qui longent le cours de la Rivière Rouge. Elle comprend : la vallée de la Rivière-Rouge, la dépression du Winnipeg et la vallée de la South Saskatchewan. Là était autrefois le vaste lac Agassiz qui se déversait dans le Mississipi, car l'accès au nord était barré par des glaces. Quand cette barrière, qui se retirait lentement vers le Nord, eut atteint la mer d'Hudson, le lac Agassiz s'écoula en partie dans cette mer laissant à sec de vastes étendues et créant le lac Winnipeg. C'est vers le lac Agassiz qu'étaient drainées les terres du territoire du Nord-Ouest et ce fait explique la fertilité de cette région.

Au Nord s'étend la vallée de la South Saskatchewan, dont le bassin inférieur faisait partie du lac Agassiz. Ce bassin, comparé à celui de la Rivière Rouge, a une qualité égale, est mieux irrigué, plus accidenté, plus boisé et plus pittoresque.

En résumé, les régions fertiles de la partie du Nord-Ouest qui nous occupe comprennent la vallée de la Rivière Rouge, de l'Assiniboine et tout le bassin de la Saskatchewan. Ces espaces immenses, d'une fertilité qui n'est surpassée en aucun point du globe, sont ceux où se porte la colonisation. Les groupements français et franco-canadiens occupent une belle place. Ce sont tous

ces groupements que nous allons maintenant examiner dans leur ensemble.

1er GROUPE : D'abord la Rivière Rouge et ses affluents, la Seine, la Salle, la Rivière-aux-Rats; notre race y a établi d'importantes colonies et notre influence est grande dans cette partie du Manitoba peuplée en majorité de Canadiens français et, si l'émigration continue, nous aurons dans la vallée de la Rivière Rouge une situation prépondérante.

A l'Est de la vallée, les principaux centres sont, sur la branche sud de la Rivière-aux-Rats : Saint-Malo, où est établi un Français persévérant et énergique, M. de la Borderie, qui a fondé et dirige une importante beurrerie et une fabrique de lait concentré. Sur la Seine, en partant du Sud-Est, sont les belles paroisses de la Broquerie, Sainte-Anne-aux-Chênes, Lorette : cette dernière n'est qu'à quinze milles (le mille = 1,609 m.) de Winnipeg.

A l'Ouest on remarque comme centre principaux : Saint-Pa, Saint-Joseph, fondé par des Canadiens français retour des États-Unis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Agathe, enfin Saint-Norbert qui n'est qu'à neuf milles de Winnipeg et où les révérends Pères trappistes français sont venus en 1893 fonder le beau cou-

vent de Notre-Dame-des-Prairies. Dès leur arrivée, jardins, étables, récoltes de blé, tout était splendide, et c'était avec confiance que ces agriculteurs émérites envisageaient l'avenir, appréciant comme exceptionnellement favorables les conditions agricoles du pays. Déjà plusieurs Français étaient établis dans cette paroisse et l'arrivée des Pères trappistes apportera aux nouveaux colons aide et conseil. Sur la rivière Salle, la paroisse de la Salle, toute nouvelle, à douze milles de Winnipeg, est déjà prospère; on vient d'y construire une ferme modèle.

Sur la rivière Assiniboine, dans le bas de la vallée, région fertile, on trouve comme principales paroisses Canadiennes françaises : Saint-Charles, à neuf milles de Winnipeg; Saint-François-Xavier, Saint-Eustache; toutes ces paroisses sont dans la plus belle partie de la rivière, près de cette région qu'on a appelée la « Reine du blé » dans le Manitoba. Elles possèdent chacune leur chapelle, leur école, leur curé : elles sont situées dans les meilleurs terrains de la province; presque toutes bordent les cours d'eau et des bouquets d'arbres leur donnent un aspect pittoresque. De vastes espaces libres laissent encore place pour de nombreux établissements. La terre disponible est aux mains des spéculateurs qui se contentent de prix qui semblent dérisoires à des

Français : 5 à 25 dollars l'hectare, quelquefois moins, suivant que le sol est défriché ou non et qu'il est plus ou moins rapproché de Winnipeg ; et encore ce prix d'achat est-il payable en dix ans.

Dans la province de Manitoba le pâturage est libre, ce qui fait que les moissons doivent être entourées d'une barrière en ronce artificielle ; c'est une condition précieuse pour l'élevage qui est la vraie fortune du pays. Enfin ce qui est une des plus grandes causes de prospérité pour ces paroisses, c'est qu'elles se trouvent autour de Winnipeg, le plus grand marché du pays.

On peut rattacher à ce groupe si important celui du Saint-Laurent et du lac Dauphin : le Saint-Laurent est au Sud-Est du lac Manitoba ; on s'y trouve un peu en dehors de la zone fertile proprement dite ; le sol est pierreux, mais cependant très riche et excellent pour l'élevage. L'amorce du chemin de fer de la baie d'Hudson arrive près de Saint-Laurent.

A 100 mètres plus au Nord-Ouest, le groupement du lac Dauphin est, lui, en pleine terre fertile, pauvre de bois, bien arrosé par des cours d'eau qui vont se déverser dans le lac Dauphin ; ce serait un coin privilégié, n'était l'éloignement de la station du chemin de fer.

Ces colonies ne se distinguent de celles de la

Rivière Rouge que par la question de distance, ce qui fait que de nombreux *homesteads* (concessions gratuites) sont disponibles,

2e GROUPE : Comme second groupe, nous prendrons les colonies établies sur la deuxième terrasse : le sol est plus sablonneux, plus léger, demandant plus d'eau. Au Sud, Saint-Léon, puis Saint-Alphonse près de la station de Cypress-River, composé en grande partie d'émigrants Canadiens, retour des Etats-Unis, et de Belges. Enfin Lourdes et Saint-Claude, près de la station de Trehern, paroisses fondées par les chanoines réguliers de l'Immaculée Conception de Saint-Antoine (Isère), qui organisent en France les émigrants en groupes et les dirigent vers ces territoires. Plusieurs de ces colons, arrivés pauvres et souvent dans le dénuement, deviennent propriétaires, accroissent peu à peu leurs installations, leurs cultures, et tous sont heureux de leur détermination ce qui est la récompense de Dom Benoît et de ses collaborateurs.

C'est dans cette région qu'est située Brandon, où est établie la ferme-école du Manitoba. A une centaine de kilomètres à l'Ouest, se trouve Oak Lake, colonie canadienne française ; à côté s'élève, au Sud, près de la station d'Hartney, la belle paroisse de la Grande-Clairière, dont le fon-

dateur, l'abbé Gaire, vient d'établir, à 50 et 75 kilomètres à l'Ouest, les nouveaux groupes de Saint-Maurice et de Saint-Raphaël (auxquels il faut ajouter Saint-Jean). Ces paroisses sont en pleine prospérité, grâce au dévouement et à l'énergie d'un prêtre qui, peut-être parce qu'il est Alsacien, n'en aime mieux que la France. Autour de lui se sont groupés des cultivateurs, des hommes distingués et là, tout nouvel arrivant est sûr de trouver direction et conseils désintéressés (1).

Continuant vers l'Ouest on rencontre la station de Whitewood. Près de là, différentes entreprises agricoles s'espacent dans la jolie vallée de Pipertone; la Rolanderie est la plus ancienne. Nombre de jeunes gens de l'aristocratie française sont venus s'établir dans ce pays; à eux, vivent mêlés quelques petits propriétaires. C'est la zone presqu'exclusive de la culture des céréales; pourtant on y essaie l'exploitation du lait. Plus au Sud, sur les montagnes de l'Ourignal, c'est l'élevage du mouton qui domine.

---

(1) « Dix prêtres comme l'abbé Gaire, écrit Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface (lettre du 8 avril 1898), réussiraient à fonder un empire catholique et français en ce pays,... aussi ce serait une œuvre excellente que de lui venir en aide pour ses œuvres, surtout celles des écoles.... »

A 40 milles de Whitevood, non loin de la station de Wolseley, ont été fondées vers 1893 les deux colonies de Montmartre et du lac Marguerite où on s'adonne aux soins de la ferme mixte ; dans cette région on a construit la ferme-école des territoires du Nord-Ouest. Un peu au Sud, il y a beaucoup d'arbres, ce qui permet aux habitants de s'occuper pendant l'hiver de la vente des bois de feu. Du côté de l'Ouest la culture n'est plus obligée d'entourer les champs de barrières, de sorte que les animaux doivent être gardés ou parqués. Enfin, ce qui est la caractéristique et le plus grand mérite de ces groupements, c'est que les homesteads gratuits sont assez nombreux et attirent les émigrants sans grandes ressources, qui ne pourraient autrement se procurer des terres.

3e GROUPE : Enfin, comme troisième groupe, nous possédons les colonies établies dans le bassin de la Saskatchewan, cette région vers laquelle se dirige la majeure partie de l'émigration actuelle au nord-ouest.

Le chemin de fer du *Canadian-Pacific* aboutit en deux points au fleuve Saskatchewan : d'abord à Prince-Albert, province de Saskatchewan ; ensuite à Edmonton, province d'Alberta. Autour de Prince-Albert, capitale du district, siège d'un

évêché, sont les colonies de Durklake et de Batoche : dans la zone fertile, près de la voie ferrée, la situation de ces postes est excellente. Dans les derniers mois de 1874 se fondaient deux villages composés surtout d'habitants de la Meuse. En souvenir de notre grande héroïne, ils recevaient le nom de Domrémy et Vaucouleurs.

Edmonton est un centre actuellement plus important pour la colonisation : c'est sur la ligne Calgary-Edmonton que s'est porté, en 1873, le grand courant de l'émigration. Sous l'influence de la crise qui avait frappé le travail et l'agriculture aux États-Unis, des villages entiers du Montana et du Dakota se dépeuplaient en quelques semaines. Les populations américaines ont sous ce rapport une mobilité extraordinaire. Les arrivants américains se sont dirigés vers les stations de la ligne Calgary-Edmonton où ils vont faire de l'élevage, car ils trouvent insuffisant le rendement du blé.

C'est au nord d'Edmonton, autour de Saint-Albert, que sont situés les établissements français. D'abord Saint-Albert, siége d'un évêché, puis, en remontant, les colonies du lac des Œufs, fondées par le P. Morin, avec des habitants venus des provinces de Québec ; — à l'est, Lourdes, près du fort Saskatchewan ; plus loin, vers Battleford, la vallée est déserte et attend l'émigration.

Ce troisième groupe est dans la zône fertile ; il est parfaitement irrigué ; on y trouve du bois en abondance, des mines de charbon à fleur de sol où les habitants vont puiser pour leurs provisions d'hiver. La vallée de la Saskatchewan doit être parcourue par une voie ferrée joignant Prince-Albert à Battleford, Edmonton, et ensuite Athabaska. C'est le groupe le plus nouveau où les *homesteads* gratuits sont abondants. — Les gelées, qui sont fort à craindre dans les fonds, ne font courir aucun danger sur les faibles hauteurs qui bordent le fleuve. Les récoltes de 1893 ont été là plus belles que partout ailleurs. Les terrains, dont la spéculation ne s'est pas encore emparée, sont laissés à des prix très faibles. Cependant la vallée de la Saskatchewan soutient victorieusement, comme fertilité, la comparaison avec la vallée de la Rivière-Rouge, mais les voies de communication manquent. Les tarifs de transports sont très élevés, d'abord à cause des distances à parcourir, ensuite parce qu'aucune ligne de chemin de fer n'est là pour faire concurrence à la Compagnie du *Pacific ;* mais ces inconvénients s'atténueront avec la construction de voies ferrées et le développement du marché. Ce sera le pays le plus riche de ces immenses régions après Winnipeg.

C'est au-dessus d'Edmonton que se trouvent

les réserves du Grand-Nord et de l'Athabaska-Mackenzie, sur le versant de l'Océan Arctique. La partie méridionale du bassin est au-dessous de l'isotherme de 0° que l'on s'accorde à regarder comme la limite de l'établissement des blancs et et de la production économique du blé. . . .

Le climat des régions qui nous intéressent est essentiellement continental. Les grands lacs qui couvrent une si vaste superficie de ces territoires ne le modèrent pas. Les températures de l'été et de l'hiver sont donc extrêmes ; les saisons intermédiaires, printemps et automne, à peine indiquées ; on remarque, enfin, une grande différence de température entre le jour et la nuit. La saison d'hiver est extrêmement froide : le thermomètre y descend, exceptionnellement il est vrai, jusqu'à 42 degrés au-dessous de zéro. La température moyenne est plus élevée, mais même les plus grands froids sont faciles à supporter à cause de la sécheresse. Le ciel est dégagé, le soleil brille et, si la température de la nuit a été extrême, elle s'élève peu à peu sous l'action des rayons solaires et souvent, au milieu du jour, le thermomètre se tient à — 8 ou 10°. La neige, sous ce climat sec, tombe en faible quantité, les routes sont faciles à frayer ; c'est la saison des bons chemins. Durant l'hiver, parfois des

tempêtes soulèvent et font voler la neige comme de la poussière; aussi les appelle-t-on dans le pays : *poudreries*. Il est à noter que dans l'Ouest les tempêtes ne sont pas désastreuses et qu'on y est à l'abri de ces ouragans qui désolent si fréquemment les États-Unis. On n'a pas au printemps ces alternatives de gel et de dégel, si préjudiciables aux plantes nouvelles. C'est la saison des mauvaises routes ; le sol détrempé devient glissant. — L'été arrive, extrême aussi, puisque le thermomètre indique jusqu'à 35° ; mais si les grands froids ne font pas souffrir à cause de la sécheresse, les grandes chaleurs sont supportables grâce à la fraîcheur des nuits. — La sécheresse n'est à redouter pour les cultures que dans la partie méridionale du territoire, à l'Ouest de la Rivière-Rouge. Les pluies tombent pendant la végétation, et le fait qu'elles ne sont pas très abondantes est favorable pour le pays où, l'été étant court, la croissance et la maturation doivent être rapides. Outre les pluies, le sol garde une humidité suffisante : d'abord parce que les couches inférieures de glaise imperméable conservent la fraîcheur ; ensuite parce que la terre, qui, pendant l'hiver a été gelée à une grande profondeur, libère peu à peu, par un dégel progressif, une certaine quantité d'eau. — Les moissons sont mûres dans le courant d'août et les premières

gelées n'arrivent au plus tôt que vers le 7 septembre. Ces gelées précoces, l'un des gros griefs que l'on a élevés à tort contre le Manitoba, n'ont, depuis soixante ans, atteint partiellement la récolte du blé qu'aux années 1883, 1884 et 1885, et cela, *parce que les semailles avaient été tardives*.

Si, pour la végétation, le climat est favorable, peut-on dire qu'il est également bon pour ses habitants? Les colons répondent qu'il est excellent et, à ce point de vue, tous se louent du pays; le froid, ce puissant tonique, y est pour beaucoup. L'atmosphère sèche a rendu la vigueur à plus d'un colon venu des contrées humides telles que le Bas-Canada. Ce pays est excellent pour les races Européennes, celles du Midi exceptées. Pour un cultivateur qui, voulant émigrer fait choix d'une colonie, la première condition, la plus indispensable de toutes, c'est que le pays jouisse d'un climat analogue au sien. En pays froid, où la vie est plus rude et difficile, la lutte pour l'existence fait appel aux énergies de l'homme et développe son initiative ainsi que son caractère, vraies causes de progrès pour un pays libre.

On croit, à l'étranger, qu'il n'existe pas de terrains disponibles ou qu'on en demande des prix trop élevés : c'est une grave erreur. Les spéculateurs et les compagnies détiennent des régions

entières du pays soi-disant colonisé, et les conditions d'établissement sur les terres fertiles sont faciles ; ces conditions sont d'ailleurs très diverses et se prêtent à tous les moyens, même à ceux des paysans pauvres ».

On trouvera dans l'Etude de monsieur le lieutenant de vaisseau Benoist, « *les Français et le Nord-Ouest Canadien* » (1) de très utiles et intéressants renseignements sur la colonisation des nouveaux territoires, leurs ressources, leur administration, leurs voies de communication ainsi que sur le genre de culture ou d'exploitation le mieux approprié à chaque localité ; nous n'en saurions trop recommander la lecture à qui désire se mettre au courant de la question. La France, on ne saurait trop le redire, ne possède guère, malheureusement, que des *colonies d'exploitation ;* elle ne peut offrir à la colonisation qu'une faible quantité de terres, car nous avons dans nos colonies méditerranéennes des pays déjà occupés par les indigènes qu'on ne peut déposséder en masse ; nulle part, d'ailleurs, nous n'avons

---

(1) « *Les Français et le Nord-Ouest Canadien,* » par M. Charles Benoist, lieutenant de vaisseau. (Bar-le-Duc, 1895).

de colonies de peuplement où l'abondance des terres, la facilité de leur appropriation, l'indépendance laissée aux colons, et surtout un climat favorable permettent à notre race un établissement vraiment prospère. Le Nord-Ouest Canadien ouvert à toutes les races doit donc particulièrement tenter la nôtre et, laissant à part la grande exploitation qui ne peut être que le privilège d'un petit nombre, nous dirons avec M. Leroy-Beaulieu : « Les hommes ayant un « petit capital, l'habitude du travail des champs, « du courage et de la persévérance sont assurés « de réussir dans les nouveaux territoires dont « nous venons de donner la description succincte ; ils n'y arriveront sans doute pas à l'opulence, mais ils y parviendront en peu d'années « à une existence large et fortunée. » — « Cette « colonisation se présente comme un placement « sûr et certain que tout homme prudent et raisonnable peut aborder sans crainte ; » ceux qui ont le plus de chances de réussite agricole dans ces territoires, ce sont les paysans et le Canada est, par excellence, la colonie des petits propriétaires. Redisons en terminant :

L'émigration sagement comprise n'a jamais appauvri un pays ; par contre, elle est un agent puissant d'influence extérieure et d'accroissement de relations commerciales. Les contrées lointaines

que nous venons de passer en revue ne sont pas, pour les Français, la terre étrangère ; c'est l'énergie de nos pères qui les a découvertes ; c'est le zèle de nos missionnaires qui les a régénérées et préparées à l'ère de prospérité qui s'ouvre devant elles. Une terre où l'on parle notre langue, où on trouve nos mœurs, notre religion, où l'on garde précieusement le culte de la patrie d'origine, n'est-elle pas une terre plus française que des territoires où nous n'avons pas d'administrés de notre race ?

Vice-amiral DE CUVERVILLE.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis